

# 20 ANS DÉJÀ !

1 9 7 9

1 9 9 9



FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
FMOQ

LES FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC



# 20 ans déjà !

Comme syndicat professionnel, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a toujours accordé une attention prioritaire à la sécurité financière de ses membres.

Preuve en est la création, en novembre 1979, du régime collectif d'épargne-retraite (le REER FMOQ) auquel était greffé un fonds commun de placement (le Fonds omnibus FMOQ). Cette heureuse initiative avait été suggérée par notre collègue, feu D<sup>r</sup> Gérard Hamel, alors président de la FMOQ.

Grâce à une politique de placement réaliste et une gestion rigoureuse, les Fonds FMOQ ont généré des rendements intéressants au cours des deux dernières décennies. Ils se sont régulièrement classés parmi les fonds communs de placement les plus performants de leurs catégories, et ce, à l'échelle du Canada.

Vingt ans plus tard, nos Fonds sont reconnus - et appréciés ! - comme des outils d'investissement et d'épargne pour faire fructifier ses placements ou se constituer un capital de retraite.

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos confrères et consœurs qui, au fil des ans, ont fait confiance aux membres du Comité de retraite et de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc., en investissant dans nos fonds communs de placement et, par le fait même, en contribuant à la progression exceptionnelle qu'ils ont connue.

Convaincu que nous avons maintenant en main tous les outils pour assurer une croissance soutenue aux Fonds FMOQ, je vous invite à demeurer ou à devenir les fiers artisans d'un succès qui n'a pas fini de rejaillir sur l'ensemble de notre profession et, surtout, qui s'avère des plus profitables pour les membres qui y contribuent.

Le président de la FMOQ et du conseil d'administration  
de Les Fonds d'investissement FMOQ inc.,

Renald Dutil, M.D.

# Poursuivre une solide tradition d'excellence

En mettant en place, en 1979, le premier Fonds FMOQ,  
la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a créé un fonds commun  
de placement taillé sur mesure pour ses membres.

En 20 ans à peine, le nombre de participants aux Fonds FMOQ est passé à près de 4 000.  
Au cours de la même période, la valeur globale des actifs sous gestion a atteint  
plus de 300 millions de dollars.

Ce succès phénoménal n'est pas le fruit du hasard. Il origine du travail acharné de gens  
qui ont consacré énormément de temps et d'énergie à concevoir puis réaliser  
un projet dont l'objectif ultime était - et est toujours - de permettre aux médecins de faire croître  
leurs investissements de la façon la plus profitable possible, et ce, avec l'aide de collègues  
qui jouent un rôle actif dans le contrôle et la surveillance de la gestion  
et de l'administration des Fonds.

Les rendements obtenus au fil des ans témoignent éloquemment du pragmatisme d'une politique  
de placement fondée sur l'accroissement des capitaux investis, tout en respectant  
des critères de prudence et de sécurité. Ces résultats confirment aussi la justesse des décisions  
prises par les administrateurs chevronnés qui se sont succédé au sein du Comité  
de retraite de la FMOQ.

C'est dans le but de tout faire pour protéger et enrichir ce bel héritage que la société  
Les Fonds d'investissement FMOQ inc. a été créée en 1997.

Conscients de l'importance que revêt, aux yeux des participants, ce patrimoine financier  
qu'un groupe de pionniers a constitué avec patience et détermination, les membres de l'équipe  
de Les Fonds d'investissement FMOQ inc. sont résolus à tout mettre en œuvre afin  
que vous puissiez en tirer le maximum de bénéfices.

Merci de votre confiance.

Le vice-président exécutif de Les Fonds d'investissement FMOQ inc.,



Jean-Pierre Tremblay

# U

*n vingtième anniversaire de fondation est une occasion privilégiée non seulement pour mesurer l'importance du chemin parcouru, mais également pour rendre hommage à ceux qui ont tracé la voie.*

*Si les Fonds FMOQ ont connu un tel succès, c'est parce que le Comité de retraite de la Fédération a toujours pu compter sur le dévouement de membres*

## Hommage à des



**Docteur  
Jacques Dinelle**

*compétents et dynamiques. Et si les équipes qui se sont succédé ont pu accomplir un travail aussi colossal, c'est en grande partie parce qu'elles ont été inspirées par des fondateurs qui ont toujours cru en ce régime taillé sur mesure pour leurs confrères et consœurs.*

*Il n'est pas possible de relater l'histoire des Fonds FMOQ sans mentionner le rôle prépondérant joué par un des artisans de la progression remarquable et du succès retentissant de ce régime qui, depuis 20 ans maintenant, sert fort bien les médecins omnipraticiens du Québec et leurs proches.*

*Jusqu'en 1997, D<sup>r</sup> Jacques Dinelle a assumé avec dévouement les fonctions de président du Comité de retraite. Depuis, il siège au conseil d'administration de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. et fait profiter les autres membres de ses connaissances et de son expérience.*

*D<sup>r</sup> Dinelle n'a ménagé ni son temps ni ses efforts pour que les membres de la FMOQ bénéficient d'outils d'épargne et d'investissement modernes, adaptés à leurs besoins et susceptibles de leur permettre d'acquérir une véritable sécurité financière.*

*Nous lui en savons gré ainsi qu'à son associé et ami dont il n'omet jamais de souligner les qualités de visionnaire et le soutien indéfectible, feu D<sup>r</sup> Gérard Hamel.*

# V

oici le message que feu D<sup>r</sup> Gérard Hamel, alors président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et concepteur des Fonds FMOQ, signait dans le premier rapport annuel des Fonds FMOQ.

Vingt ans plus tard, force est de constater que la détermination et la vision des créateurs des Fonds FMOQ et de ceux qui les ont suivis n'ont jamais été démenties.

# visionnaires



## Message du président de la Fédération

Il m'est agréable de m'associer à la présentation du premier rapport annuel du Fonds du régime d'épargne-retraite de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Il est bon de rappeler ici que l'implantation d'un régime collectif d'épargne-retraite pour les omnipraticiens constitue un objectif important pour la Fédération dans ses démarches pour l'obtention d'un revenu différé adéquat pour ses membres.

Les structures et le fonctionnement de ce régime permettent aux omnipraticiens d'exercer un contrôle et une surveillance de la gestion et de l'administration de leur fonds de retraite : étant donné leur participation aux prises de décisions les omnipraticiens peuvent adapter ce fonds à leurs besoins et à leurs intérêts.

Ainsi la Fédération avait décidé qu'initialement les fonds iraient dans une section de placement dite «omnibus», où les placements sont diversifiés (dépôts à terme garantis, actions, obligations et hypothèques). Vers la fin de 1980, cependant, la Fédération a ajouté une section d'épargne-garantie pour tenir compte d'aspects particuliers à certains omnipraticiens.

Lorsque l'on constate le chemin parcouru en peu de temps, on peut, certes, se réjouir et être fier de l'ampleur que prend le régime collectif d'épargne-retraite de la Fédération.

Le Président,

Gérard Hamel, m.d.  
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

## Message du président de la Fédération

Les structures et le fonctionnement de ce régime permettent aux omnipraticiens d'exercer un contrôle et une surveillance de la gestion et de l'administration de leur fonds de retraite : étant donné leur participation aux prises de décisions les omnipraticiens peuvent adapter ce fonds à leurs besoins et à leurs intérêts.

**a**u cours des 20 dernières années, les médecins omnipraticiens du Québec ont pu compter sur le dévouement de certains de leurs confrères qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à la mise sur pied et au développement des Fonds FMOQ.

Que ce soit au sein du Comité de retraite de la FMOQ ou du conseil d'administration de Les Fonds d'investissement FMOQ inc., ces personnes se sont impliquées et ont travaillé d'arrache-pied pour que les membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec aient accès à des fonds communs de placement dont les performances font l'envie de plusieurs.

# Merci !

D <sup>r</sup> Jacques Dinelle	- depuis 1979
Feu D <sup>r</sup> Daniel Drolet	- de 1980 à 1983
D <sup>r</sup> Georges Boileau	- de 1980 à 1983
D <sup>r</sup> Georges-Henri Gagnon	- de 1984 à 1997
D <sup>r</sup> Hugues Bergeron	- depuis 1984
D <sup>r</sup> Georges-Henri Villeneuve	- depuis 1996
D <sup>r</sup> Renald Dutil	- depuis 1997
D <sup>r</sup> Louis Godin	- depuis 1997

**N**ous tenons à exprimer aussi toute notre gratitude à deux collaboratrices remarquables pour leur dévouement et leur précieuse contribution à titre de secrétaire du Comité de retraite :

M <sup>me</sup> Lucille Malo	- de 1980 à 1992
M <sup>me</sup> Ginette Tremblay	- de 1992 à 1997

**L**a lecture des rapports annuels d'une organisation permet souvent de découvrir - ou de retrouver - des éléments intéressants de son histoire. En voici quelques-uns qui ont été glanés dans les rapports annuels des Fonds FMOQ publiés au cours des deux dernières décennies.

## Vous rappelez-vous ?

**d**ans le rapport annuel 1981 des Fonds FMOQ, D<sup>r</sup> Clément Richer, alors président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, mentionnait qu'après seulement deux années complètes d'existence et en dépit d'une conjoncture économique des plus difficiles, le Fonds omnibus FMOQ se classait parmi le premier quart supérieur de l'échantillon Wood Gundy.

**e**n 1982, le Fonds omnibus FMOQ affichait un rendement de 29 % pour une période d'un an, un taux record jamais égalé ! Il faut toutefois se souvenir que le taux d'inflation, en 1982, était de 11 %.

**C**'est le 12 novembre 1986, à l'Hôtel Bonaventure de Montréal, que les Fonds FMOQ ont tenu leur première assemblée annuelle. La tradition se poursuit toujours.

**L**a deuxième assemblée annuelle des Fonds FMOQ s'est tenue à Québec, trois semaines à peine après le krach boursier du 19 octobre 1987. Dans le rapport annuel de 1987, les membres du Comité de retraite avaient utilisé les qualificatifs « *animée, vigoureuse et rassurante* » pour décrire l'assemblée. Il est intéressant de se rappeler qu'en comparaison d'autres fonds communs de placement, les Fonds FMOQ s'étaient bien sortis de la crise. Les rendements en font d'ailleurs foi.

**C**'est dans le rapport annuel 1988 des Fonds FMOQ que l'on a fait état, pour la première fois, de l'évaluation hebdomadaire des fonds qui était jusque-là mensuelle. À cette époque, les dépôts devaient être reçus trois jours ouvrables avant le premier du mois, tandis que les transferts et les remboursements nécessitaient un préavis de dix jours ouvrables.

**d**ans sa lettre de transmission du rapport annuel 1990, D<sup>r</sup> Clément Richer, alors président de la FMOQ, invitait les participants à se prévaloir de la possibilité de cotiser le montant maximum au REER qui était alors de 11 500 \$.

**L**e rapport annuel de 1994 soulignait l'excellente performance des Fonds omnibus et de placement FMOQ qui se classaient parmi les 10 premiers fonds équilibrés au Canada pour le rendement 10 ans. Cette enviable position se maintient depuis.

**C**'est en 1995 que les Fonds FMOQ ont publié, en collaboration avec leur fiduciaire, le premier numéro du bulletin trimestriel *Information financière FMOQ*. Cet outil de communication et d'information est maintenant entièrement produit par Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

**C**'est sous le thème « *Tout le monde se fait offrir les mêmes bonbons* », que les Fonds FMOQ ont lancé, en février 1997, leur première campagne REER. Cette démarche de sollicitation a été couronnée de succès puisque 177 nouveaux participants ont répondu à l'invitation. À la suite de ces résultats motivants, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. a répété l'expérience en 1998 et 1999. Ces campagnes ont aussi connu de vifs succès.

**a**fin de mieux répondre aux besoins de ses membres, la FMOQ a créé, en novembre 1997, la filiale Les Fonds d'investissement FMOQ inc. à qui elle a confié le mandat de prendre en charge le service à la clientèle et le développement des Fonds FMOQ.

# DEUX DÉCENNIES MARQUÉES PAR DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS



Les deux décennies que nous venons de traverser ont été marquées, dans le monde, par des événements significatifs. En voici quelques-uns.

## LE MONDE EN GÉNÉRAL *(en noir)*

## LES MONDES ÉCONOMIQUE ET FINANCIER *(en magenta)*



## LA PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE INITIATIVE *(en bleu)*



### 1979

Prise d'otages à l'ambassade américaine, à Téhéran.

Incident nucléaire à Three Miles Island aux États-Unis.

Instauration d'une république islamique en Iran.

L'écu (european currency unit), composé à partir d'un « panier » des monnaies nationales, devient l'unité de compte européenne.

Indice TSE 300\* : 1 813  
Indice Dow Jones\* : 838

D' Gérard Hamel préside la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Les médecins omnipraticiens négocient avec le gouvernement du Québec qui manifeste son intention de trouver une formule permettant la mise sur pied d'un régime collectif de retraite auquel il contribuerait, de même que les médecins omnipraticiens.

Le président de la FMOQ, feu D' Gérard Hamel, donne son accord de principe à l'idée, en insistant cependant sur la nécessité de confier la gestion du nouveau régime aux médecins.

À la suite du retrait du gouvernement, la Fédération allait donc être maître d'œuvre d'un nouveau régime collectif d'épargne-retraite qui serait autonome et à contribution volontaire, et auquel serait greffé un fonds commun de placement (Fonds omnibus FMOQ).

Au mois de novembre 1979, le Fonds omnibus FMOQ est créé.

Les premiers médecins qui y adhèrent sont :

D' Marc Giroux, (le 19 novembre) ;  
D' Nicole Baril, (le 20 novembre) ;  
D' Jean Vézina, (le 12 décembre).

La structure et le mode de fonctionnement du régime consacrent le pouvoir de contrôle et de surveillance des omnipraticiens sur la gestion et l'administration de leur fonds de retraite. En s'assurant ainsi de leur participation au processus décisionnel, ils obtiennent la garantie que leurs besoins et intérêts seront toujours pris en compte.

Le Bureau de la FMOQ forme le Comité de retraite à qui sont confiés tous les pouvoirs relatifs à l'administration et la promotion du régime ainsi qu'à la gestion des fonds.

Les représentants de la FMOQ au sein du Comité sont :

D' Jacques Dinelle, président du Comité ;

Feu D' Daniel Drolet, vice-président du Comité ;

D' Georges Boileau, secrétaire du Comité.

Les autres membres du Comité proviennent de diverses sociétés et ont été nommés en raison de leurs expertises spécifiques.

Dès le départ, les membres du Comité se fixent deux objectifs fondamentaux, à savoir :

1) obtenir les rendements les plus élevés possible, tout en respectant des critères de prudence et de sécurité ;

2) maintenir les coûts de gestion parmi les plus bas.

En 20 ans, ils n'ont jamais dérogé à ces lignes de conduite.

### 1980

Début de la guerre Iran - Irak.

Assassinat de John Lennon, à New York.

Ronald Reagan est élu président des États-Unis.

Indice TSE 300\* : 2 269  
Indice Dow Jones\* : 964

Le rendement du Fonds omnibus FMOQ affiche un rendement plus qu'intéressant de 22,5 %.

Compte tenu des attentes particulières d'un bon nombre de médecins omnipraticiens, une option « placements garantis » est ajoutée. Les participants demeurent libres de modifier en tout temps la répartition de leur portefeuille, voire de transférer sans aucuns frais leurs investissements d'une option à l'autre.

### 1981

Libération des otages américains en Iran.

IBM lance sa version du micro-ordinateur (PC).

Attentat contre Jean-Paul II à Rome.

Mariage du prince Charles et de Lady Diana Spencer.

Indice TSE 300\* : 1 954  
Indice Dow Jones\* : 875

À la suite du décès de D' Gérard Hamel, D' André Czitrom assume les fonctions de président par intérim. Par la suite, D' Clément Richer devient président de la Fédération.

Le Comité de retraite suggère de séparer les fonctions de fiduciaire et de conseiller en placement, responsabilités jusqu'alors assumées par la même entité.

Le Bureau de la Fédération acquiesce à cette recommandation et donne au Comité le mandat de choisir, par soumission, un gestionnaire financier réputé.

### 1982

Israël envahit le Liban.

Massacres des réfugiés palestiniens à Sabra et Chatila.

Décès de la princesse Grace de Monaco.

Le Mexique est au bord de la faillite. Il suspend les paiements des intérêts de la dette.

La Bourse de Montréal devient le premier marché nord-américain d'options sur l'or.

Indice TSE 300\* : 1 958  
Indice Dow Jones\* : 1 047

La firme Timmins et associés (aujourd'hui TAL Gestion globale d'actifs inc.) entre en jeu à titre de conseiller en placement ; Fiducie Desjardins demeure le fiduciaire des fonds, tandis que le Comité d'épargne-retraite continue à jouer son rôle de surveillance.

### 1983

Le président des États-Unis, Ronald Reagan, annonce le lancement d'un programme de lutte contre les fusées stratégiques à longue portée appelé « la guerre des étoiles ».

Lancement du **XXM**, l'indice canadien du marché de la Bourse de Montréal.

Indice TSE 300\* : 2 552  
Indice Dow Jones\* : 1 259

En raison d'une croissance continue de l'actif et des rendements remarquables générés, les Fonds FMOQ terminent l'année à près de 10 M\$.

### 1984

Visite du Pape au Canada.

Marc Garneau devient le premier astronaute canadien à voyager dans l'espace.

Déclaration sino-britannique sur le retour de Hong-Kong à la Chine, en 1997.

Assassinat d'Indira Gandhi.

Catastrophe écologique à Bhopal en Inde.

Le Mexique et le Venezuela obtiennent des banques internationales le rééchelonnement à long terme de leurs dettes publiques.

Indice TSE 300\* : 2 400  
Indice Dow Jones\* : 1 212

Création du Fonds de placement FMOQ afin de satisfaire les participants qui souhaitent voir leurs éléments d'actif « hors REER » bénéficier des mêmes avantages quant aux rendements et aux coûts.

Indice TSE 300\* : 2 400  
Indice Dow Jones\* : 1 212

### 1985

Le bateau de Green Peace est coulé par les services secrets français.

La famine frappe l'Éthiopie.

Indice TSE 300\* : 2 901  
Indice Dow Jones\* : 1 547

Les actifs des Fonds FMOQ connaissent une croissance remarquable, soit 53 % au cours de l'année.

### 1986

Bébé Doc Duvalier est renversé en Haïti.

Catastrophe de Tchernobyl en URSS.

Explosion en vol de la navette Challenger.

Une importante libéralisation de la réglementation des activités financières entre en vigueur à la City de Londres. C'est le **Big Bang**.

Accord de la conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sur le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales.

Indice TSE 300\* : 3 066  
Indice Dow Jones\* : 1 896

L'accessibilité aux Fonds FMOQ est élargie aux familles et aux employés des médecins.

### 1987

Scandale de l'Irangate aux États-Unis.

Début de l'Intifada dans les territoires occupés par Israël.

### 1988

Manifestation étudiante réprimée dans le sang sur la place Tien'Anmen en Chine.

George Bush devient président des États-Unis.

Tuerie à l'école Polytechnique de Montréal (14 victimes).

Indice TSE 300\* : 3 970  
Indice Dow Jones\* : 2 753

Mise en place du Fonds monétaire FMOQ à la suite de nombreuses demandes de médecins désireux de bénéficier d'une option de placement à court terme pour leurs liquidités.

Indice TSE 300\* : 3 512  
Indice Dow Jones\* : 3 169

19 octobre : « lundi noir » à Wall Street. Au cours de la journée, l'indice Dow Jones s'effondre et atteint 1 678 points. À la clôture, il se situe à 1 739 points (- 23 %). Partout dans le monde, les Bourses enregistrent des baisses records.

### 1990

Fusion politique entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est.

Invasion du Koweït par l'Irak.

Crise d'Oka.

Implantation, à la Bourse de Montréal, du Registre électronique des ordres qui permet d'enregistrer, d'apparier et de confirmer automatiquement les ordres du marché.

Failite de Drexel Burnham Lambert en raison de la crise des **junk bonds**, obligations à hauts risques.

### 1991

Fin de la guerre Iran - Irak.

Proclamation de l'état palestinien par Yasser Arafat.

Indice TSE 300\* : 3 390  
Indice Dow Jones\* : 2 169

Les cotes des Fonds FMOQ sont maintenant évaluées hebdomadairement.

### 1992

Chute du mur de Berlin.

Manifestation étudiante réprimée dans le sang sur la place Tien'Anmen en Chine.

George Bush devient président des États-Unis.

Tuerie à l'école Polytechnique de Montréal (14 victimes).

Indice TSE 300\* : 3 970  
Indice Dow Jones\* : 2 753

Mise en place du Fonds monétaire FMOQ à la suite de nombreuses demandes de médecins désireux de bénéficier d'une option de placement à court terme pour leurs liquidités.

Indice TSE 300\* : 3 512  
Indice Dow Jones\* : 3 169

19 octobre : « lundi noir » à Wall Street. Au cours de la journée, l'indice Dow Jones s'effondre et atteint 1 678 points. À la clôture, il se situe à 1 739 points (- 23 %). Partout dans le monde, les Bourses enregistrent des baisses records.

### 1990

Fusion politique entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est.

Invasion du Koweït par l'Irak.

Crise d'Oka.

Implantation, à la Bourse de Montréal, du Registre électronique des ordres qui permet d'enregistrer, d'apparier et de confirmer automatiquement les ordres du marché.

Failite de Drexel Burnham Lambert en raison de la crise des **junk bonds**, obligations à hauts risques.

### 1991

Fin de la guerre Iran - Irak.

Proclamation de l'état palestinien par Yasser Arafat.

Indice TSE 300\* : 3 390  
Indice Dow Jones\* : 2 169

Les cotes des Fonds FMOQ sont maintenant évaluées hebdomadairement.

### 1992

Chute du mur de Berlin.

Manifestation étudiante réprimée dans le sang sur la place Tien'Anmen en Chine.

George Bush devient président des États-Unis.

Tuerie à l'école Polytechnique de Montréal (14 victimes).

Indice TSE 300\* : 3 970  
Indice Dow Jones\* : 2 753

Mise en place du Fonds monétaire FMOQ à la suite de nombreuses demandes de médecins désireux de bénéficier d'une option de placement à court terme pour leurs liquidités.

Indice TSE 300\* : 3 512  
Indice Dow Jones\* : 3 169

Création du Fonds obligations FMOQ afin de permettre aux participants de constituer un portefeuille plus adapté à leurs besoins, principalement à l'approche de la retraite.

### 1992

Guerre dans l'ancienne Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine).

Reconnaissance de l'indépendance des républiques issues du démembrement de l'URSS.

500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Internet s'ouvre au grand public.

Signature officielle, à Maastricht, du traité sur l'Union européenne.

Indice TSE 300\* : 4 321  
Indice Dow Jones\* : 3 754

L'actif du Fonds omnibus FMOQ dépasse les 100 M\$ et termine l'année à 104 M\$.

### 1994

La Chine et la Russie mettent fin à leur face-à-face nucléaire.

Les États-Unis lèvent l'embargo commercial qui frappait le Vietnam depuis 1975.

Le tunnel de la Manche est inauguré.

Nelson Mandela devient, à 75 ans, le président de la première assemblée multiraciale de l'Afrique du Sud.

Massacre de l'Ordre du temple solaire (53 victimes).

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

La valeur globale des Fonds FMOQ franchit le cap des 100 millions.

Indice TSE 300\* : 4 214  
Indice Dow Jones\* : 3 834

Les ministres du commerce de plus de 120 pays signent l'Acte final du cycle de l'Uruguay dans le cadre du GATT.

Indice TSE 300\* : 4 214  
Indice Dow Jones\* : 3 834

Le « grand marché unique » de l'Europe des Douze entre en vigueur avec l'abolition des frontières intérieures entre les pays membres et l'avènement de la libre circulation des marchandises, des capitaux et des services.

### 1993

En vertu de l'application du traité de Maastricht, la CEE se transforme en Union européenne.

Conclusion d'un accord global sur les négociations du GATT, excluant l'audio-visuel. Il s'agit de la plus ambitieuse libéralisation du commerce mondial.

Indice TSE 300\* : 4 321  
Indice Dow Jones\* : 3 754

L'actif du Fonds omnibus FMOQ dépasse les 100 M\$ et termine l'année à 104 M\$.

### 1994

Signature officielle, à Maastricht, du traité sur l'Union européenne.

Indice TSE 300\* : 4 321  
Indice Dow Jones\* : 3 754

21 août : « vendredi noir » pour le dollar qui tombe à son niveau le plus bas depuis 12 ans, soit 0,8382 US.

Indice TSE 300\* : 3 350  
Indice Dow Jones\* : 3 301

La valeur globale des Fonds FMOQ franchit le cap des 100 millions.

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

La valeur globale des Fonds FMOQ franchit le cap des 200 M\$.

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

La valeur globale des Fonds FMOQ franchit le cap des 200 M\$.

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

Signature d'un accord sur l'autonomie palestinienne.

Explosion d'une puissante bombe au World Trade Center de New York.

Le Vatican réhabilite Gallée, 360 ans après son procès.

Création des Fonds actions canadiennes FMOQ et actions internationales FMOQ afin de satisfaire la demande des médecins et de leurs proches qui privilégient un horizon de placement à plus long terme et qui veulent augmenter la proportion d'actions de leur portefeuille et investir davantage dans les titres étrangers.

### 1995

Attentat à Oklahoma City, États-Unis.

Accord de l'ONU sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

Des adeptes de la secte Aoum déposent des gaz toxiques dans le métro de Tokyo.

Indice TSE 300\* : 4 714  
Indice Dow Jones\* : 5 117

Les Fonds FMOQ connaissent une période de ralentissement au niveau du nombre de participants.

D' Renald Dutil succède à D' Clément Richer à la présidence de la FMOQ.

### 1996

Réélection de Bill Clinton à titre de président des États-Unis.

Inondation majeure au Saguenay.

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

La valeur globale des Fonds FMOQ franchit le cap des 200 M\$.

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

La valeur globale des Fonds FMOQ franchit le cap des 200 M\$.

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

La valeur globale des Fonds FMOQ franchit le cap des 200 M\$.

Indice TSE 300\* : 5 927  
Indice Dow Jones\* : 6 448

Nelson Mandela quitte la présidence de l'Afrique du Sud.

La sonde américaine Pathfinder atterrit sur Mars.

Décès de la princesse Diana et de Mère Teresa.

Une sévère crise financière secoue l'Asie et ébranle les marchés boursiers internationaux.

Indice TSE 300\* : 6 699  
Indice Dow Jones\* : 7 908

Le Bureau de la FMOQ confie à une firme de sondages reconnue le mandat de réaliser une recherche qualitative sur les perceptions et motivations des médecins omnipraticiens à l'égard des produits financiers proposés par leur Fédération.

Indice TSE 300\* : 6 486  
Indice Dow Jones\* : 9 181

Mise en place du Fonds équilibré FMOQ pour donner suite aux demandes répétées de nombreux participants qui apprécient la stratégie de placement du Fonds de placement FMOQ, axée sur la croissance, et qui réclament un fonds similaire qui soit admissible aux divers régimes fiscaux.

Près d'un an après le début de ses activités, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. réalise un sondage sur les besoins des membres de la FMOQ en matière de produits et services financiers.

L'étude démontre très clairement que la situation s'est améliorée : une très forte majorité des membres se déclarent satisfaits de la gamme de produits offerts, des rendements obtenus et de l'information fournie.

Le Bureau de la FMOQ, sous la présidence de D' Renald Dutil, crée une filiale autonome, c'est-à-dire une société privée dont la totalité du capital-actions est détenu par la FMOQ. Cette société, Les Fonds d'investissement FMOQ inc., se voit confier la gérance, la promotion et le service à la clientèle des Fonds FMOQ.

Le nombre de participants affiche une hausse spectaculaire : les Fonds FMOQ accueillent plus de 475 nouveaux adhérents.

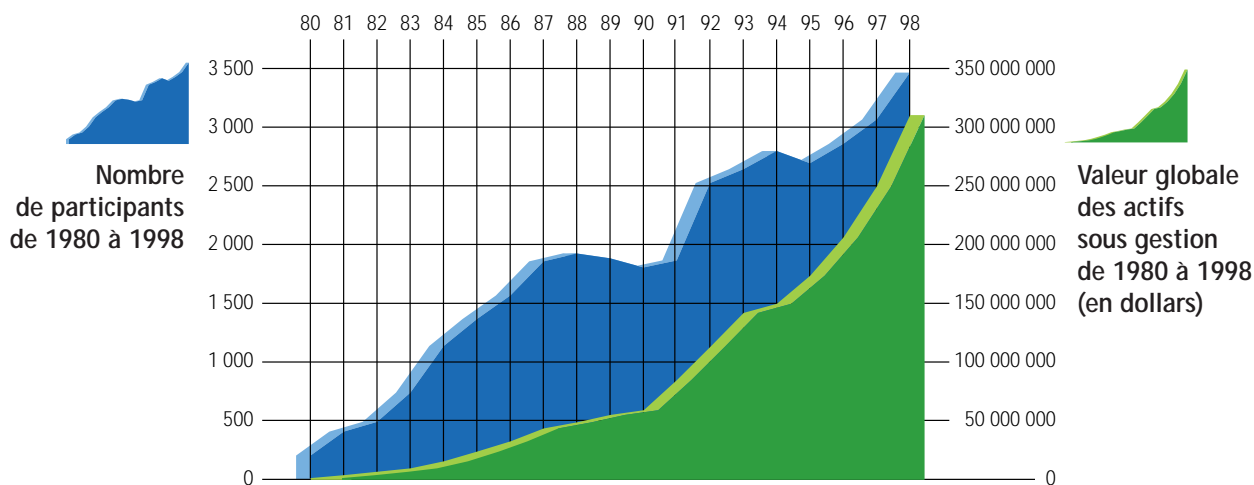
Indice TSE 300\* : 4 214  
Indice Dow Jones\* : 3 834

Le nombre de participants affiche une hausse spectaculaire : les Fonds FMOQ accueillent plus de 475 nouveaux adhérents.

Indice TSE 300\* : 4 214  
Indice Dow Jones\* : 3 834

Le nombre de participants affiche une hausse spectaculaire : les Fonds FMOQ accueillent plus de 475 nouveaux adhérents.

Indice TSE 300\* : 4 21



# Une confiance bien méritée

Le nombre de participants et la valeur de l'actif sous gestion de 1980 à 2004

Les rendements 1 an de tous les Fonds FMOQ au 31 décembre de chaque année depuis leur création (%)

Année	Au 31 décembre		Année	Omnibus	Placement	Monétaire	Obligations	Actions canadiennes	Actions internationales	Équilibré
	Nombre de participants	Valeur globale des actifs sous gestion (en millions \$)								
1980	203	1,5 \$	1980	22,5						
1981	407	4,1 \$	1981	6,1						
1982	490	6,9 \$	1982	29,0						
1983	739	9,8 \$	1983	14,6						
1984	1 136	15,8 \$	1984	8,0	11,0					
1985	1 366	24,1 \$	1985	21,5	19,1					
1986	1 566	32,8 \$	1986	11,7	7,8					
1987	1 857	43,8 \$	1987	6,5	8,7					
1988	1 924	49,0 \$	1988	10,3	7,3					
1989	1 883	55,3 \$	1989	13,7	14,3					
1990	1 805	59,3 \$	1990	1,7	5,5	11,9				
1991	1 865	85,1 \$	1991	21,9	27,7	10,9				
1992	2 524	113,3 \$	1992	4,2	12,0	6,4	7,5			
1993	2 642	142,2 \$	1993	19,1	15,5	5,4	16,2			
1994	2 797	150,0 \$	1994	0,0	0,6	5,0	-1,0			
1995	2 693	173,9 \$	1995	17,3	19,4	6,8	15,5	12,1	1,5	
1996	2 858	206,5 \$	1996	16,4	20,8	4,9	7,2	20,0	6,7	
1997	3 065	250,0 \$	1997	16,1	21,2	3,0	5,3	18,8	22,5	
1998	3 465	310,7 \$	1998	9,8	13,8	4,5	11,3	4,9	32,7	
1999			1999							
2000			2000							
2001			2001							
2002			2002							
2003			2003							
2004			2004							

À compter de cette année, nous vous invitons à inscrire, dans les cases appropriées, les données concernant les années 1999 à 2004, année qui marquera alors le 25<sup>e</sup> anniversaire des Fonds FMOQ.

# Les Fonds FMOQ



	Omnibus	Placement	Monétaire	Obligations	Actions canadiennes	Actions internationales	Équilibré
	<p><b>1979</b></p> <p>Ce Fonds a été spécialement conçu pour l'investissement par le biais des divers régimes fiscaux. Il se classe, depuis plusieurs années, parmi les 10 premiers fonds équilibrés au Canada pour le rendement sur une période de 10 ans. Le contenu de son portefeuille est diversifié : titres de marché monétaire, obligations et actions. De plus, il offre un fort potentiel de croissance sur une période de 5 ans.</p> <p>Admissibilité : REER - FERR - CRI - FRV - REEE</p>	<p><b>1983</b></p> <p>Ce Fonds est dédié exclusivement à l'investissement à l'extérieur des divers régimes fiscaux. Il se classe, depuis plusieurs années, parmi les 10 premiers fonds équilibrés au Canada pour le rendement sur une période de 10 ans. Le contenu de son portefeuille est diversifié : actions canadiennes et étrangères, titres de marché monétaire et obligations, lorsque la conjoncture le justifie. Il s'adresse à l'investisseur qui recherche une appréciation du capital et qui est disposé à ce que son portefeuille comprenne une proportion importante d'actions.</p> <p>Admissibilité : Investissement</p>	<p><b>1989</b></p> <p>Ce Fonds s'adresse à l'investisseur qui recherche un rendement élevé et une protection de son capital pour un investissement à court terme. Son portefeuille est composé de titres de marché monétaire et de titres de créance à court terme.</p> <p>Admissibilité : Investissement - REER - FERR - CRI - FRV - REEE</p>	<p><b>1991</b></p> <p>Ce Fonds permet à l'investisseur d'obtenir un revenu élevé et régulier, tout en bénéficiant d'une sécurité accrue. Son portefeuille est composé principalement d'obligations émises en devises étrangères par des gouvernements et des sociétés.</p> <p>Admissibilité : Investissement - REER - FERR - CRI - FRV - REEE</p>	<p><b>1994</b></p> <p>Ce Fonds s'adresse à l'investisseur qui recherche une croissance du capital à long terme, tout en privilégiant le marché boursier canadien. Son portefeuille est composé principalement d'actions de sociétés canadiennes inscrites en Bourse.</p> <p>Admissibilité : Investissement - REER - FERR - CRI - FRV - REEE</p>	<p><b>1994</b></p> <p>Ce Fonds vise une croissance du capital à long terme. Les investissements s'effectuent principalement au moyen de contrats à terme sur des indices boursiers. Au besoin, pour se protéger des fluctuations des devises, des opérations de couverture peuvent être effectuées.</p> <p>Admissibilité : Investissement - REER - FERR - CRI - FRV - REEE</p>	<p><b>1998</b></p> <p>Ce Fonds est réservé à l'investissement par le biais des divers régimes fiscaux. Le contenu de son portefeuille est diversifié : titres de marché monétaire, obligations, actions et, au besoin, contrats à terme sur des indices boursiers. Il répond à une stratégie plus audacieuse dont l'horizon de placement est à plus long terme.</p> <p>Admissibilité : REER - FERR - CRI - FRV - REEE</p>

*On trouve des informations sur les Fonds FMOQ dans le prospectus simplifié. Pour en obtenir une copie, s'adresser à Les Fonds d'investissement FMOQ inc., courtier en épargne collective. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent. Les taux de rendement indiqués constituent le rendement total annuel composé réel pour la période mentionnée, compte tenu des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.*

REER : régime enregistré d'épargne-retraite  
 FERR : fonds enregistré de revenu de retraite  
 CRI : compte de retraite immobilisé  
 FRV : fonds de retraite viager  
 REEE : régime enregistré d'épargne-études



## D'hier à aujourd'hui

**C**ompte tenu du nouvel environnement concurrentiel qui prévalait alors au sein de l'industrie des services financiers, dans le but de combler les attentes de ses membres et de poursuivre le développement des Fonds FMOQ, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a créé, en novembre 1997, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. qui a pris la relève du Comité de retraite de la Fédération.

Le conseil d'administration de la Société est composé uniquement de médecins omnipraticiens nommés par la Fédération.

La Société dispose maintenant des ressources humaines et matérielles requises pour remplir adéquatement et efficacement son mandat.

## Notre mandat

**L**a société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. est une filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). Elle a été créée en 1997 pour prendre en charge le service à la clientèle, la promotion et le développement des Fonds FMOQ. Son mandat consiste également à développer d'autres produits et services d'épargne et de placement répondant aux besoins des membres de la Fédération et de la communauté médicale en général, de même que de leurs proches et, le cas échéant, de leurs employés.

Tout comme les Fonds FMOQ, les produits et services de la Société sont conçus en fonction des besoins spécifiques et des attentes particulières des membres de la Fédération. En plus d'assurer à sa clientèle un service personnalisé et prévenant, la Société s'assure que ses produits et services offrent en tout temps le meilleur rapport qualité - prix.



**Docteur Renald Dutil**  
Président  
Fédération des médecins  
omnipraticiens du Québec

## Les membres du conseil d'administration



**Docteur  
Georges-Henri  
Villeneuve**  
Président  
Association  
des médecins  
omnipraticiens  
du Saguenay –  
Lac Saint-Jean



**Docteur  
Hugues Bergeron**  
Directeur des affaires  
professionnelles  
Fédération des médecins  
omnipraticiens du Québec



**Docteur  
Louis Godin**  
Président  
Association des  
médecins omnipraticiens  
de la Côte-du-Sud



**Docteur  
Jacques Dinelle**  
Omnipraticien



Jean-Pierre Tremblay  
Vice-président exécutif

## L'équipe de Les Fonds d'investissement FMOQ inc.



Martine Payette  
Coordonnatrice,  
marketing et développement  
de produits



Martin Vallée  
Conseiller,  
service à la clientèle



Claude Parent  
Conseiller financier  
et responsable  
du développement  
de l'est du Québec



Claire Cacheux  
Conseillère,  
service à la clientèle



Ginette Tremblay  
Secrétaire de direction



Lucie Auclair  
Conseiller financier





# LE CADUCÉE : UN SYMBOLE

## UNIFICATEUR

Afin de rappeler l'importance et la force du sentiment d'appartenance des participants à leur profession, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. a repris l'élément visuel du logotype de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, qui évoque le caducée des médecins. Celui-ci, emblème de la profession médicale, est constitué d'une baguette entourée de deux serpents (symbole antique des médecins) entrelacés et surmontés de deux courtes ailes.

Une première explication veut que le serpent ait été choisi parce qu'il se renouvelle en changeant de peau et que, par la médecine, l'Homme se renouvelle également. Une autre explication soutient qu'Esculape (Dieu de la médecine dans la religion romaine) a trouvé le secret de ses guérisons en observant les serpents. Alors qu'il était auprès d'un malade, un serpent s'enroula autour du bâton qu'il avait toujours avec lui. Esculape le tua. Un autre serpent apporta alors, dans sa gueule, une herbe qui guérit puis ressuscita le premier reptile.

Le caducée est également l'insigne d'Hermès (Dieu grec de la santé) et de Mercure (Dieu romain assimilé à Hermès, le Dieu grec). À l'origine, cette tige était représentée avec des racines entrelacées. C'est vers le V<sup>e</sup> siècle qu'elles furent remplacées par deux serpents.

Outre un rappel constant de la profondeur de l'attachement des médecins à leur profession, le caducée est aussi un symbole qui souligne que la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. est au service des membres de la Fédération, de la communauté médicale en général et de leurs proches, et qu'elle partage leurs valeurs fondamentales.

**Montréal**

1440, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 1012  
Montréal (Québec)  
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081  
Sans frais : 1 888 542-8597  
Télécopieur : (514) 868-2088

**Québec**

Place Iberville III  
2960, boulevard Laurier  
Bureau 040  
Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777  
Sans frais : 1 877 323-5777  
Télécopieur : (418) 657-7418

**Site Web** : [www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)

**Courriel** : [info@fondsfoq.com](mailto:info@fondsfoq.com)

**Lignes Info-cotes :**

(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

